

Règle concernant le sens des mots

L'usage prime au sens étymologique.

Les significations des mots en français sont en évolution constante. Leur évolution se fait plus rapidement que celle des règles grammaticales et des structures syntaxiques.

Or, si la racine (l'étymon) préserve la mémoire du terme dans son usage ancien, la priorité revient à l'usage effectif, c'est-à-dire actuel.

L'usage linguistique dominant l'emporte ainsi sur le sens étymologique révolu.

Prenons l'exemple du mot « Paradis » : alors que son sens originel renvoyait à un « enclos pour animaux », il a totalement et définitivement abandonné cette signification pour ancrer son sens conventionnel dominant depuis des siècles, à savoir « le Paradis céleste »¹.

Faites-en une règle d'or dans vos écrits et en traduction ; cela vous épargnera bien des complications soulevées par certains.

Votre frère : Dr Aboû Fahîma

'Abd Ar-Rahmân Ayad.

Publié sur : <https://scienceetpratique.com/?p=14062>



Pour envoyer vos questions et demandes de consultation liées à la daawa en français, à la linguistique et à la traduction, vous pouvez nous contacter en message privé (<https://www.facebook.com/profile.php?id=61555565060061>...) ou via WhatsApp :



<https://wa.me/+213541437344>

¹ Voir ce sujet avec plus de détail sur : <https://scienceetpratique.com/?p=12404>